

COMMUNIQUÉ

Paris, le 3 juillet 2015

316 LAURÉATS POUR LES « COUPS DE CŒUR SOLIDAIRES 2015 ».

En 2015, l'engagement associatif des salariés SNCF a permis d'accompagner des initiatives solidaires dans toute la France.



Les “Coups de Cœur Solidaires”, socle historique de la Fondation SNCF, saluent l'engagement des salariés SNCF qui s'investissent dans un projet associatif sur leur temps libre.

En 2015, parmi les **398** dossiers reçus, **316** projets associatifs ont été sélectionnés par les jurys régionaux de la Fondation SNCF pour un budget global de **679 000€**. Les lauréats bénéficient d'un soutien financier de **1000, 2000 ou 3000 €**.

Ce succès prouve bien la fibre solidaire de SNCF et confirme le positionnement unique de la Fondation SNCF en termes de maillage de territoire et de soutien pour les associations locales.

CONTACT :

FONDATION SNCF : Marie Cauty - Tél : 01 85 07 36 22 - marie.cauty@sncf.fr